



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION DU 13 FÉVRIER 2023

Présents : MM. Le Nagard (Président) - Duclos

Assistent : MM. Vernet (Comité) - Chéroux (Cda)

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, De délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis par la messagerie officielle du club ou sur papier à en-tête officiel du club et comporter les informations suivantes :

- *N° d'affiliation*
- *Championnat ou coupe*
- *Division et groupe*
- *N° du match*
- *Date du match*

COMMUNIQUÉ

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

ART 20.3 : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

RAPPEL

PORT DES PROTÈGE-TIBIAS

ART 16.3 : Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.

RAPPEL

FEUILLE DE MATCH (FMI)

ART 13Bis : Le club recevant doit fournir une tablette permettant l'accès à la FMI sous peine d'encourir les sanctions citées à l'Art 44.4 du RS.

Le club recevant à l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction.

Le club recevant à l'obligation de transmettre la FMI dans les 24 heures suivant la rencontre, sous peine de sanction.



APPEL À VOLONTAIRES

Le DVOF et la Commission Futsal recherche des volontaires désirant intégrer la commission afin d'aider à la gestion des Compétitions Seniors (Championnat et Coupe du Val-d'Oise) et des Compétitions Jeunes (U7 à U16).
Les volontaires peuvent faire acte de candidature en remplissant le document disponible sur le site du DVOF :

Documents / Commissions / Candidature dans une Commission du DVOF

COMMUNICATION IMPORTANTE

En raison d'un bug informatique sur le site Internet du DVOF, la commission demande aux clubs de vérifier toutes les rencontres de critérium à jouer sur Footclubs.

COURRIERS CLUBS

Persanaise CFJ : Mail du 05-02-23

Pris note de votre mécontentement concernant l'attitude des éducateurs de Marcouville effectuant du démarchage auprès des joueurs de votre club lors d'une journée de détection jeunes organisée par le DVOF.

Foot Indoor Loisir : Mail du 07-02-23

Pris note de votre demande de report des rencontres de critérium U15 des 11 et 25 mars 2023 en raison de doublon avec les rencontres de critérium U18 de la LPIFF.

La commission remet les rencontres aux samedis 01-04 et 13-05-23

Avicenne Asc : Mails du 08 et 11-02-23

Pris note de votre demande de report de la rencontre de Senior D1 du 25-02-23 contre Cergy-Pontoise FC en raison de la fermeture du gymnase durant les congés scolaires (attestation mairie jointe).

La commission programme la rencontre au mercredi 15-02-23.

Avicenne Asc : Mail du 08-02-23

Pris note de l'indisponibilité du Gymnase Philippe Hémet le week-end des 11 et 12 mars 2023 (attestation mairie jointe).

La commission reporte la rencontre de Senior D1 du 11-03-23 contre Eaubonne Csm à une date ultérieure.

La commission attend votre proposition de date sur Footclubs.

ASF Argenteuil : Mail du 09-02-23

Pris note de votre candidature pour l'organisation des finales de Coupes Futsal.

Attainville Futsal : Mail du 11-02-23

Pris note de l'absence de l'équipe U15 de Cergy-Pontoise le samedi 11-02-23.



COUPE CVO FUTSAL

TIRAGE 1/8 FINALE

Les rencontres des 1/8 de Finale auront lieu :

Semaine 07 du 13-02 au 19-02-23 ou semaine 08 du 20-02 au 26-02-23

Epreuve :

Ces rencontres ont une durée réglementaire de 2 x 25 mn sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : 5 tirs au but par équipe puis arrêt au premier écart constaté.

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	25614483	ATTAINVILLE FUTSAL C 1	MONTMORENCY FUTSAL 1	Sam 25-02-23 à 20H30
2	25614484	COMBO FUTSAL 1	GOUSSAINVILLE FC 1	Sam 18-02-23 à 18H30
3	25614498	PERSANAISE CFJ 1	OSNY UNITED 1	Sam 18-02-23 à 21H00
4	256145427	EAUBONNE CSM 1	ASF ARGENTEUIL 1	Sam 25-02-23 à 20H45
5	256145441	ARNOUVILLE USC 1	SPORTIFS DE GARGES 1	Sam 18-02-23 à 13H30
6	256145443	CERGY-PONTOISE FC 1	MONTMAGNY ASFS 1	Sam 18-02-23 à 18H30
7	256145444	MY SARCELLES FUTSAL 1	AVICENNE ASC 1	Ven 17-02-23 à 21H30
8	25614573	DEUIL-ENGHEN FC 1	MARCOUVILLE CITY CP 2	Mer 15-02-23 à 20H30

Arbitrage :

Désignation de deux (2) arbitres officiels à la charge des 2 clubs.

Info clubs :

Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.

Prévenir la commission et la CDA.

MATCHS REMIS

SENIOR D1

Match n° 24897310 : Avicenne Asc 2 / Cergy-Pontoise FC 1 : le mercredi 15-02-23 à 20H30

CRITÉRIUM U15

Match n° 25677543 : Foot Indoor Loisir / Garges Djibson Asc 2 : le samedi 01-04-23 à 12H00

Match n° 25677548 : Foot Indoor Loisir / Asf Argenteuil 2 : le samedi 13-05-23 à 12H00



1^{er} FORFAIT NON AVISÉ

SENIOR D2

Match n° 25063064 : Osny United 2 / Sannois Fce 2 du 04-02-23

Lecture de la feuille de match. Lecture du rapport de l'arbitre.

Sannois Fce 2 : 1^{er} forfait non avisé

Osny United 2 : 5 Buts 3 Points

Sannois Fce 2 : 0 But -1 Point

Sannois Fce : Amende 24 €

CRITÉRIUM U15

Match n° 25660348 : Attainville Futsal C 1 / Cergy-Pontoise FC 1 du 11-02-23

Lecture de la feuille de match.

Cergy-Pontoise Fc 1 : 1^{er} forfait non avisé

Attainville Futral C 1 : 5 Buts

Cergy-Pontoise FC 1 : 0 But

Cergy-Pontoise FC : Amende 24 €

CRITÉRIUM U15 – 2^{ème} PHASE

Suite mail du club de Combo Futsal, la commission décide vu le nombre potentiel de licenciés à ce jour d'intégrer une équipe U15 dans le groupe B du critérium phase 2.

CATEGORIE : U15 Futsal PH 2

GRUPE DE 6

Journée 01	Journée 02	Journée 03	Journée 04	Journée 05
Aller	Aller	Aller	Aller	Aller
Sa 11.02.23	Sa 11.03.23	Sa 25.03.23	Sa 22.04.23	Sa 20.05.23
Di 12.02.23	Di 12.03.23	Di 26.03.23	Di 23.04.23	Di 21.05.23
1 - 2	3 - 1	1 - 4	5 - 1	1 - 6
6 - 3	2 - 4	3 - 5	4 - 6	5 - 2
4 - 5	5 - 6	6 - 2	2 - 3	3 - 4

GRUPE DE 8

Journée 01	Journée 02	Journée 03	Journée 04	Journée 05	Journée 06	Journée 07
Aller						
Sa 11.02.23	Sa 11.03.23	Sa 25.03.23	Sa 22.04.23	Sa 20.05.23	Sa 03.06.23	Sa 18.02.23
Di 12.02.23	Di 12.03.23	Di 26.03.23	Di 23.04.23	Di 21.05.23	Di 04.06.23	Di 19.02.23
1 - 2	3 - 1	1 - 4	5 - 1	1 - 6	7 - 1	1 - 8
8 - 3	2 - 4	3 - 5	4 - 6	5 - 7	6 - 8	7 - 2
4 - 7	5 - 8	6 - 2	7 - 3	8 - 4	2 - 5	3 - 6
6 - 5	7 - 6	8 - 7	2 - 8	3 - 2	4 - 3	5 - 4



ENGAGEMENT CRITÉRIUM U11 et U13 – 2^{ème} PHASE

Le début de la 2^{ème} phase aura lieu début avril 2023. La commission demande aux différents clubs voulant modifier ou engager une équipe U11 ou U13 pour la 2^{ème} phase du critérium de transmettre un mail au DVOF pour **le lundi 06-03-2023 au plus tard**.

Les clubs engageant une nouvelle équipe doivent spécifier l'adresse du gymnase et le jour et l'heure du coup d'envoi.

1^{er} APPEL DE FEUILLE DE MATCH ET INFORMATION DU RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE

CRITÉRIUM U11

Match n° 25255009 : Ermont Ams 1 / Sportifs de Garges 1 du 11-02-23

CRITÉRIUM U15

Match n° 25677539 : Garges Djibson Asc 2 / Marcouville City CP 1 du 11-02-23

Match n° 25677541 : Sportifs de Garges 1 / Combo Futsal 1 du 11-02-23

1^{er} APPEL FEUILLE DE PLATEAU OU DE PRÉSENCE CLUB

PLATEAU U9 du 29-01-23

Les Sportifs de Garges : 1^{er} appel feuille de présence de l'équipe des Sportifs de Garges sur le plateau du 29-01-23 à Argenteuil Asf.

PLATEAU U9 des 11 et 12-01-23

Attainville Futsal : 1^{er} appel feuille de plateau et feuilles de présence des équipes sur le plateau U9 du 11-02-23.

Garges Djibson Asc : 1^{er} appel feuille de plateau et feuilles de présence des équipes sur le plateau du 12-02-23.

Les Sportifs de Garges : 1^{er} appel feuille de plateau et feuilles de présence des équipes sur le plateau du 11-02-23.

2^{ème} APPEL FEUILLE DE PLATEAU OU DE PRÉSENCE CLUB

PLATEAU U9 du 29-01-23

Marcouville City CP : 2^{ème} appel feuille de plateau et feuilles de présence des équipes de Marcouville sur le plateau du 29-01-23.

PLATEAU U7 du 04-02-23

Marcouville City CP : 2^{ème} appel feuille de plateau et feuilles de présence des équipes sur le plateau du 04-02-23.



PLATEAU FUTSAL JEUNES

Pour participer aux plateaux officiels, les joueur(e)s doivent avoir une licence validée par la LPIFF.

Les documents concernant l'organisation des plateaux Futsal U7 et U9 sont disponibles sur le site du DVOF :

Rubrique : Documents-Formulaires-Futsal-Feuille de plateau U7-U9 et Feuille de Présence U7-U9.

Les clubs visiteurs doivent se déplacer avec la feuille de présence remplie et la donner au club recevant.

Le club recevant doit remplir la feuille de plateau et transmettre celle-ci et les feuilles de présence des clubs au DVOF par l'intermédiaire de l'application FAL.

PLATEAU FUTSAL U7

Journée N°7 - Week-end des 11 et 12 Mars 2023			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Dimanche 12 Mars 2023 (coup d'envoi à 10h00)			
AsF Argenteuil	Gymnase Pierre de Coubertin 2, rue des Cévennes 95100 Argenteuil	10	AsF Argenteuil (1&2) Ermont Ams (1&2) Garges Djibson Asc Marcouville City (1&2) Persanaise Cfj (1 & 2) Sannois Fce
Journée N°8 - Week-end des 25 et 26 Mars 2023			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 25 Mars 2023 (coup d'envoi à 09h30)			
Garges Djibson Asc	Gymnase Néruda 4 allée Jules Ferry 95140 Garges les Gonesse	10	AsF Argenteuil (1&2) Ermont Ams (1&2) Garges Djibson Asc Marcouville City (1&2) Persanaise Cfj (1 & 2) Sannois Fce

PLATEAU FUTSAL U9

Week-ed des 18 et 19 Mars 2023			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 18 Mars 2023 (Coup d'envoi à 09h30)			
Ermont Ams	Stade Renoir Rue du Syndicat 95120 Ermont	5	AsF Argenteuil Ermont Ams (1&2) Garges Djibson Asc (1&2)
Dimanche 19 Mars 2023 (Coup d'envoi à 09h00)			
Persanaise Cfj	Gymnase Jacques Duclos Rue Jean Catelas 95340 Persan	4	Attainville Futsal (1&2) Persanaise Cfj (1&2)
Dimanche 19 Mars 2023 (Coup d'envoi à 14h30)			
Sannois Fce	Gymnase Voltaire 2, rue des Garonnes 95110 Sannois	4	Les Sportifs de Garges Marcouville City CP (1&2) Sannois Fce



AMENDES

Marcouville City CP : non réception feuille de présence du club visiteur après deux relances : plateau U7 du 08-01-23 à Argenteuil Asf.

Amende = 30€

Marcouville City CP : non réception feuille de présence du club visiteur après deux relances : plateau U7 du 22-01-23 à Persan Cfj

Amende = 30€

RETOUR DES TROPHÉES FUTSAL

La commission Futsal demande aux clubs de bien vouloir ramener les Coupes Futsal au secrétariat du DVOF.

La date limite pour le retour des coupes au DVOF est fixée au **vendredi 31 mars 2023**.

Coupe du Val d'Oise Futsal : Attainville Futsal Club

Coupe Comité Futsal : Marcouville City CP

A cette date la commission appliquera les pénalités financières prévues.

FINALES COUPES COMITÉ ET CVO FUTSAL

Appel à candidature pour l'organisation des Finales Comité et CVO Futsal.

Les clubs souhaitant accueillir les finales Comité et CVO Futsal sont invités à se faire connaître par courrier ou courriel adressé à la Commission Futsal du DVOF.

Dates : Week-end des 3 et 4 juin 2023

Obligation club : Mise à disposition d'un gymnase avec tribune – 4 vestiaires joueurs et 1 vestiaire arbitre.

Prochaine réunion
Lundi 06 mars à 18H30